

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL A L'AGRI-
CULTURE ET A L'ELEVAGE

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINIS-
TRATIVES ET FINANCIERES

N° /DAAF-SAP-30/05

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail - Democratie - Paix

DECRET N° 62/SIS/AuII/9/
1982

Mettant fin au détachement auprès
de la Société Nationale d'Elevage
(SONEL) de Monsieur KOUA-GAMIYE
Paul, Ingénieur des Travaux d'Elevage
de 3° échelon

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS :

Vu la constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement
de l'article 47 de la constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi 15/62 du 3 Février 1962 portant Statut général
des fonctionnaires ;

Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règle-
ment sur la solde des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les
catégories et hiérarchies des cadres créés par la loi 15/62 du 3
Février 1962 portant Statut général des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet
1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomi-
nation des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu le Rectificatif N° 81/016 du 26 Janvier 1981 au décret
n° 80/644 du 28/12/80 portant nomination des Membres du Conseil des
Ministres ;

Vu le décret n° 81/017 du 26 Janvier 1981 relatif aux
intérim des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret N° 80/588 du 11/12/80 portant détachement et
nomination de Monsieur KOUA-GAMIYE Paul, Ingénieur des Travaux
d'Elevage en qualité de Directeur Administratif et Financier de la
SONEL.

.../...

Vu le Décret n° 82/176 du 17 Février 1982 portant attribution et organisation du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

Vu les nécessités de service.

DECRETE

ARTICLE 1ER : Il est mis fin au détachement auprès de la Société Nationale d'Elevage (SONEL), accordé par décret n° 80/588 du 17 Décembre 1980 de Monsieur KOUA-GAMIYE Paul, Ingénieur des Travaux d'Elevage de 3° échelon des cadres de la catégorie A hierarchie II des services Techniques (Elevage)...

ARTICLE 2 : L'intéressé est remis à la disposition du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, son administration d'origine.

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet à compter du 19 décembre 1981 date de reprise de service de l'intéressé, sera enregistré ^{au JORPC} et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 11 Septembre 1982

Pour le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

P/Le Ministre de l'Agriculture
et de l'Elevage
Le Ministre des Eaux & Forêts

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale

H. DJOMBO.-
Le Ministre des Finances

B. COMBO-MATSIONA

ITIHI-OSSETOUMBA-LEKOUNDZOU

AMPLIATIONS :

JORPC1
SGCM/BC.....1
DGTFP2
DB.....1
DCF.....1
MAE.....1
DAAF.....4
SGAE.....2
INTERESSE.....1